

Communiqué de presse
Le 3 juillet 2020

Reprise de la saison aux Prés du Hem à partir de ce samedi



Depuis le 24 juin, les Prés du Hem sont ouverts à la promenade.

A partir du 4 juillet, la saison reprend dans le parc, dans le respect des consignes sanitaires.

A partir du 4 juillet, les espaces ludiques sont de nouveau accessibles :

- La plage et la baignade avec une capacité limitée à 500 personnes, sans réservation
- Le parcours des vanupieds
- Les pédalos
- La boîte à jeux (tous les jeux ne seront pas disponibles)
- L'accrobranche et le mini-accrobranche
- Le petit train électro-solaire : nouveauté de la saison 2020 : capacité limitée à 30 personnes
- L'Armentières 2000, capacité limitée à 48 personnes
- La goélette nature
- A L'Ecole de voile (location de paddle, planche à voile, initiation voile, stages d'été)
- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans dans les files d'attente et pour certaines activités où la distanciation physique de un mètre ne peut être respectée (petit train, bateau mouche, cheminement dans la zone d'activités de baignade),

Les activités déjà ouvertes depuis le 10 juin restent disponibles

- Le marais des contrebandiers
- La promenade dans le parc
- Observatoires
- Aires de jeux et tables de pique-nique

Les chariots, clubs de minigolf, sont remis à disposition à la boîte à jeux.

L'estaminet Le Baraméuh est fermé. Une offre de restauration de type « food truck » sera disponible début juillet. Les barbecues en libre accès ne sont pas remis en service. Les aires de pique-nique, les toilettes et les lavabos sont accessibles dans le respect des consignes sanitaires et de distanciation physique.

Les animations

Les animations nature reprennent avec une inscription préalable in situ :

- La goélette nature : tous les jours, inscription obligatoire au comptoir près de la plage, limité à 4 personnes ou un groupe de 5. Durée : 25 minutes. Horaires : 13h30, 14h15, 15h00, 15h45, 16h30, 17h15 et 18h00

- « La visite du Marais » : les mercredis, inscription obligatoire le matin au comptoir près de l'accueil. Limité à 9 personnes, durée : 1 heure. Horaires : 14h00, 15h15 et 16h30.
- Les ateliers nature : lundi, mardi, jeudi, vendredi, inscription obligatoire le matin au comptoir près de l'accueil. Limité à 9 personnes, durée : 15 minutes, à partir de 14h00.

Port du masque obligatoire dès 6 ans.

Pour permettre à tous de découvrir les Prés du Hem dans des conditions optimales, l'accueil est limité à 3.500 visiteurs par jour d'ouverture.

Les prés du Hem

7 avenue Marc Sangnier

59280 Armentières

Renseignements : 03 20 63 11 27 / presduhem@lillemetropole.fr

Horaires d'ouverture :

- **Juillet / août**
Du lundi au samedi de 10h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 20h
- **Septembre**
Les mercredis, samedis de 10h à 18h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 19h
- **Octobre**
Les mercredis, samedis et dimanche de 10h à 18h

Tarifs :

- 8 €/ 5 € - carte famille 17€
- Abonnement individuel : 28€
- Abonnement duo : 50€
- Abonnement famille : 75€ (2 adultes et jusqu'à 3 enfants de moins de 18 ans ou 1 adulte et 4 enfants de moins de 18 ans)

Les Espaces Naturels Métropolitains mettent en place des mesures sanitaires pour garantir la sécurité de ses publics et de son personnel :

- Port du masque obligatoire pour le personnel
- Port du masque conseillé pour les visiteurs, obligatoire dans les espaces de restauration et les bâtiments, pour visiter certaines structures et participer à certaines animations
- Capacités réduites sur certaines activités
- Respect des règles de distanciation physique et des gestes barrière
- Installation de bornes de gel hydroalcoolique à proximité des dispositifs interactifs
- Sens de visite à respecter à certains endroits afin d'éviter les croisements
- Désinfection des matériels

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropoledeLille

À propos des Espaces Naturels de la MEL

La Métropole Européenne de Lille s'est fixée comme objectif d'offrir au plus grand nombre d'habitants un espace naturel à moins de 20 minutes de leur domicile. Elle gère aujourd'hui près de 1300 hectares d'espaces naturels : les trois parcs Mosaïc, le jardin des cultures à Houplin-Ancoisne, les Prés du Hem à Armentières et le Musée de Plein Air à Villeneuve d'Ascq, les trois Relais Nature du Parc de la Deûle à Santes, du Canal de la Deûle à l'Escaut à Tourcoing et du Val de Marque à Villeneuve d'Ascq, les bassins filtrants à Leers, le long du canal de la Deûle à l'Escaut, la Marque urbaine, la plaine agricole des Périseaux, la Cantereine, etc. Tous offrent la possibilité aux métropolitains de s'évader seul ou en famille,

tout au long de l'année à travers différentes animations et rendez-vous. Entre avril et novembre 2019, les Espaces Naturels Métropolitains ont accueilli près de 300 000 visiteurs.

Retrouvez les ENM sur : enm.lillemetropole.fr  @ enm_lille  EspacesNaturelsMEL  @enm_lille

Contacts presse :

Charlotte Roussel
croussel@lillemetropole.fr
03 20 21 67 82

Emilie Green-Leduc
eleduc@lillemetropole.fr
03 20 21 26 60